



Observatoire des marchés publics romand  
p.a. SIA section vaud  
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

### Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	12.01.2022
Titre du projet du marché	PCA - Poste de contrôle avancé – Orbe
Forme / genre de mise en concurrence	Concours portant sur les études, à un degré, non conforme SIA 142.
ID du projet	229793
N° de la publication SIMAP	1230259
Date de publication SIMAP	19.11.2021
Adjudicateur	Direction générale des immeubles et du patrimoine DGIP – Direction de l'architecture et de l'ingénierie DAI
Organisateur	E-AS SA, M. Jean-Baptiste Brunet, Av. du Théâtre 2-4, 1005 Lausanne
Inscription	-
Visite	-
Questions	-
Rendu documents	-
Rendu maquette	-
Type de procédure	Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.
Genre de prestations / type de mandats	Mandat d'architecte selon SIA 102/2014. Possibilité de s'adjointre d'ingénieurs ou autres spécialistes et qui pourront trouver, cas échéant, mention dans le jugement dans le but de se voir attribué un mandat en direct.  Dans les cas d'une réalisation des travaux en EG ou ET, les prestations des phases partielles SIA 31, 32 et 33 (avant- projet, projet de l'ouvrage et procédure de demande d'autorisation) seront confiées au lauréat recommandé par le jury. Les phases partielles suivantes (SIA 41, 51, 52, 53) pourront être transférées en partie à l'EG ou l'ET ; ou transférées en totalité en fonction des capacités du lauréat à les assurer.
Description détaillée des prestations / du projet	-
Communauté de mandataires	-
Sous-traitance	-
Mandataires préimpliqués	-
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	-
Conditions de participation	-
Critères d'aptitude	-
Critères d'adjudication / de sélection	-
Indemnités / prix :	-

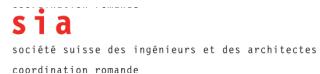
---

### Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres	-
Manques de l'appel d'offres	-

**Observations de l'OMPr**

Cette procédure a passé en certification SIA 142 et a été jugée non conforme. Elle n'a donc pas fait l'objet d'une analyse détaillée de l'OMPr.

**CRAIA**

Conférence Romande des Associations d'Ingénieurs et d'Architectes